

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

Flaman Pâte combustible

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Flaman Pâte combustible
Synonymes	CPID 750720
Code du produit	667730.000 / 667731.000 / 667732.000 / 667733.000 / 667734.000
L'identifiant unique de formulation (UFI)	YM8N-5WQ1-W10F-F15S

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Pâte combustible pour réchauds de fondue, charbon de bois, cheminées
--	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Balthasar + Co. AG / Mislin + Balthasar AG Lavendelweg 2 CH-6280 Hochdorf
---	---

Telephon +41 41 914 05 05 [8-17h]

chemikalien@balthasar.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence	Tox Info Suisse CH-Zürich : 145 / +41 44 251 51 51 [24h/7]
--------------------------------------	--

Date de révision	06.08.2025
------------------	------------

Version	4.0 (Version précédente: 3.0)
---------	-------------------------------

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Liquides inflammables, Catégorie 2, H225

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de prudence

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102: Tenir hors de portée des enfants.
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Informations supplémentaires

Aucun(e).

Identificateur de produit

Non demandé.

Contenu d'emballage < 125 ml



Danger

P102: Tenir hors de portée des enfants.

Emballage

Indication de danger détectable au toucher (EN/ISO 11683).

2.3. Autres dangers

aucun.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Solution alcoolique.

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
Ethanol; Alcool éthylique	90% - 95%	Flam. Liq. 2 H225	No.-CAS: 64-17-5 No.-CE: 200-578-6 No.-Index: 603-002-00-5

Butanone; Ethylméthylcétone	1% - 2,5%	Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H336, Flam. Liq. 2 H225, -	No.-CAS: 78-93-3 No.-CE: 201-159-0 No.-Index: 606-002-00-3
-----------------------------	-----------	---	--

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon par précaution.
Contact avec les yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	Utiliser un produit chimique sec, du CO ₂ , de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Méthodes particulières d'intervention	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
---------------------------------	--

Pour les secouristes	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
-----------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter que le produit arrive dans les égouts.
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination (Conteneur en plastique de HDPE).
---	--

6.4. Référence à d'autres rubriques	Se référer à la rubrique 13 pour des informations sur l'élimination. Se référer à la rubrique 7 pour des informations sur une manipulation sûre. Se référer à la rubrique 8 pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle.
--	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
---	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
--	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Limites nationales d'exposition professionnelle: 500 ppm.
-------------------------------	---

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
--	--

Protection individuelle

<i>Protection respiratoire</i>	En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
<i>Protection des mains</i>	Gants en latex. Gants de protection conformes à EN 374. Temps de percée: > 1 h.
<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Vêtements de protection à manches longues.
<i>Risques thermiques</i>	Pas de précautions spéciales.
Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Pâte.
Couleur	Incolore.
Odeur	Alcoolique.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	> 80°C
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	< 23°C et point d'ébullition > 35°C
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	non applicable
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	soluble (Eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	59 hPa
Densité et/ou densité relative:	0.806 g/cm3
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique	Pas d'information disponible.
9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	Chauffé en présence d'air. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des agents oxydants. Incompatible avec des acides forts et des bases.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Ethanol; Alcool éthylique (CAS 64-17-5) DL50/orale 6200 mg/kg. (Ratte) CL50/inhalatoire/4h/vapeurs 95,6 mg/l. (Ratte) Butanone; Ethylméthylcétone (CAS 78-93-3) DL50/cutanée 5000 mg/kg. (Kaninchen) DL50/orale 3300 mg/kg. (Ratte)
Corrosion/irritation cutanée	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien	Donnée non disponible.
Autres données	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Ethanol (CAS 64-17-5) LC50/96h/poisson 8140 mg/l. (Goldorfe) Butanone (CAS 78-93-3) CE50/48h/daphnie 1382 mg/l.
12.2. Persistance et dégradabilité	Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est considéré comme étant facilement biodégradable.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Ne montre pas de bioaccumulation.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Pas d'information disponible.
12.7. Autres effets néfastes	pollue faiblement l'eau classement (WGK-D : 1 - par l'intéressé lui-même).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Code d'élimination de déchet 200113 .
Emballages contaminés	L' emballage entièrement vide doivent être éliminés avec les déchets urbains. L' emballage partiellement vides doit être rapporté au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ÉTHANOL EN SOLUTION (ÉTHANOL EN SOLUTION)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Polluant marin: Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID

UN 1170.
Nom d'expédition des Nations unies: ÉTHANOL EN SOLUTION (ÉTHANOL EN SOLUTION).
Classe 3.
Groupe d'emballage II.
Étiquettes ADR/RID 3.
Code de classement F1.
Numéro d'identification du danger 33.
Quantité limitée 1 L.
Quantité exceptée E2.
Catégorie de transport 2.
Code de restriction en tunnels (D/E).

IMDG

UN 1170.
Nom d'expédition des Nations unies: ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION).
Classe 3.
Groupe d'emballage II.
Étiquettes IMDG 3.
Quantité limitée 1 L.
Quantité exceptée E2.
No EMS F-E, S-D.
Polluant marin: Non.

IATA

UN 1170.
Nom d'expédition des Nations unies: Ethanol solution (Ethyl alcohol solution).
Classe 3.
Groupe d'emballage II.
Étiquettes IATA 3.
Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353 (5 L).
Instruction d'emballage (LQ): Y341 (1 L).
Instructions de conditionnement (avion cargo): 364 (60 L).

Navigation fluviale ADN	UN 1170. Nom d'expédition des Nations unies: ÉTHANOL EN SOLUTION (ÉTHANOL EN SOLUTION). Classe 3. Groupe d'emballage II. Étiquettes ADN 3. Code de classement F1. Quantité limitée 1 L. Quantité exceptée E2.
Autres Informations	Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Ce produit est classé conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP). - fournis au grand public: Indication de danger détectable au toucher (EN/ISO 11683). COV (CH): pour être utilisés comme combustible - exonérés de la taxe d'incitation.
------------------------------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.
---	--------------

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision	Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1;8;9;14.
Signification des abréviations et acronymes utilisés	MAK: Limites nationales d'exposition professionnelle.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	Aucun(e). EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

